L'ECHO DE BARON Novembre 2025

www.mairiedebaron.fr

AGENDA

Dimanche 2 novembre : AAE – randonnée à Senlis et au poteau de Bellecroix. Rendez-vous 8h30 place St Pierre.

Mardi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918. Rendez-vous à 11 heures place Jeanne d'Arc devant la boulangerie. Dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur dans le local d'animation.

Dimanche 16 novembre : AAE – Randonnée d'Auger St Vincent à Duvy. Rendez-vous à 8h30 place St pierre à Baron.

Samedi 29 et dimanche 30 novembre : vente de Noël aux « Atelières ».

Dimanche 30 novembre : AAE – randonnée à la Tour Mangin et la Guards Grave.

Dimanche 30 novembre : spectacle de Noël à 14h30 à la salle des fêtes de Baron.

NOUVEAU À BARON

Un distributeur automatique de produits est disponible 24h/24h-7j/7 au 42 route de Beaulieu à Baron (jus de pomme local, légumes frais, miel local, chips artisanales, pâtes et farines, œufs frais d'Eve).

La boîte aux lettres du père de Noël sera installée vers le 15 novembre devant la mairie et nous invitons d'ores et déjà les petits Baronnais à préparer leur lettre au Père Noël.
Pour avoir une réponse il faut impérativement un nom de famille et une adresse

L'EGLISE DE BARON

Il est rappelé que l'église de Baron ouvre ses portes au public chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00.

«Les Atelières» vous invite a` une vente de Noël les

SAMEDI 29 NOVEMBRE
De 10 heures a` 18 heures
DIMANCHE 30 NOVEMBRE
De 14 heures à 18 heures
5 rue du Cimetière a` Baron
Venez découvrir les décorations de Noël et les petits cadeaux fait main (bijoux, boîtes, sacs...).
Pour toute information : Annie Loiseleur au 06 04 67 42 02

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025

Étaient présents : Laurent DI PIZIO, Julien BOCQUILLON, Simone BRETON, Thierry BUTTIAUX, Frédéric DOURLEN, Jérôme MIROUX, Dalila PAULIC, Laetitia POGUET, Catherine ROSIERS, Anne-Sophie SICARD, Émilie TOULEMONDE, Annick UDA

Étaient excusés : B de la BÉDOYÈRE (pouvoir à J. BOCQUILLON), L. LECERF (pouvoir à L. POGUET).
Etait absent : D. PORAS.

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal a été approuvé.

Suite aux appels d'offres lancés pour les travaux d'aménagement de sécurité des RD330 et RD100, le conseil autorise le maire à signer une convention avec la société EUROVIA pour une première tranche de travaux sur la RD330 pour un montant de 99.000 € avec une subvention qui se monte à 55.000 €. La deuxième tranche des travaux qui se chiffre à 149.000 € va faire l'objet d'une nouvelle demande de subvention.

Dans le cadre du Pacte Financier Territorial de Solidarité entre la C.C.P.V. et ses communes membres, une enveloppe de 10.000 € sera versée à Baron. Le Conseil approuve l'évolution du pacte financier.

Dans le cadre du départ à la retraite du personnel de mairie, le conseil approuve la création d'un poste administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er décembre 2025. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

De même, le conseil approuve la création d'un poste d'agent d'accueil au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe sur une base de 20 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024.

Une propriété cadastrée D141 et 142 étant en cours de division, le Conseil donne son accord pour instaurer une servitude de passage sur la parcelle D1134 au profit du propriétaire de la parcelle D142p, ainsi que la cession-vente de 27 m2 de terrain appartement au domaine privé de la commune de Baron

La convention conclue entre la C.A.F. de l'Oise et les communes de la C.C.P.V. arrive à échéance. Le Conseil autorise le maire à signer l'avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2026. Cette prolongation permettra de garantir la continuité des projets en cours et de prendre le temps nécessaire pour élaborer une nouvelle convention en cohérence avec les besoins actualisés du territoire.

Informations diverses.

Les différents acteurs réfléchissent à une convention de passage des méthaniseurs par les chemins agricoles.

Lors des fêtes de fin d'année, une vingtaine de personnes a opté pour un repas.

La toiture de l'église a été nettoyée.

Le lampadaire du terrain de pétanque est dorénavant muni d'un interrupteur.

Fin de séance 21h25

Il est rappelé que chaque procès-verbal de conseil municipal une fois approuvé, est mis en ligne sur le site de la commune www.mairiedebaron.fr sous la rubrique « La mairie ».

Le Comité des fêtes de Baron vous offre son spectacle de fin d'année, le dimanche 30 novembre à 14h30 à la salle des fêtes.
« Merlin et les 4 saisons » présenté par la troupe d'Asylum art Evénements.
Lulu évent nous accompagnera durant tout l'après-midi pour maquiller vos chérubins.
Il est recommandé de se présenter 15 min avant le début du spectacle.
Buvette sur place.
Nous vous attendons nombreux petits et grands pour ce moment.

Notre eau de consommation

Les analyses des eaux destinées à notre consommation ont été effectuées le 25 septembre dernier en application du Code de la Santé Publique.
Vous pouvez consulter ces résultats sur le site de la commune www.mairiedebaron.fr

MARDI 25 NOVEMBRE

C'est le dernier ramassage des déchets verts de la saison.
Pensez à sortir vos poubelles la veille.

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous avez la possibilité de rencontrer vos élus sans rendez-vous, à la marie de Baron, chaque samedi de 10h00 à 11h30.

Vous pouvez également prendre rendez-vous à un autre moment en appelant le 03 44 54 20 55

Jours	Mairie 03 44 54 20 55	Agence Postale 03 44 21 04 34
Lundi	9 h 00 à 12 h 00	
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	